

Immeuble Rue de Candolle à Genève (2006 – 2007)

- Surélévation de la toiture
- Création de deux étages supplémentaires
- Structure mixte

Maître de l'ouvrage

FULE UNIGE

Architecte

Architectures Jucker SA

Ingénieur civil

Erbeia - Ingénierie civile SA

Coût total des travaux

Fr. 2'700'000.-

Coût total du gros œuvre

Fr. 400'000.-

Mandat

Ensemble des prestations SIA 103, de l'avant-projet à la mise en service (phases 31 à 52) en tant que mandataire spécialisé, y compris direction locale des travaux.



Illustration : immeuble surélevé



Illustration : charpente métallique

Situation / Programme

L'intervention à la rue de Candolle 12 consiste en la surélévation d'une toiture existante, pour permettre la création de deux étages supplémentaires sur l'immeuble existant afin de créer de nouveaux logements pour étudiants.

La surélévation est rendue possible grâce à un plancher mixte bois-béton et une charpente métallique légère.

Principaux postes de l'ingénieur civil

- Création de deux étages au-dessus de l'existant
- Plancher mixte bois-béton
- Charpente métallique



Illustration : charpente métallique